

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 20 septembre 2011 modifiant la liste des emplois de chef de mission de l'Institut national de la statistique et des études économiques

NOR : EFIS1120653A

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés de l'économie, de l'industrie, de l'emploi, du budget et des comptes publics ;

Vu l'arrêté du 17 septembre 2008 modifié fixant le nombre d'emplois de chef de mission des administrations relevant des ministres chargés de l'économie, de l'industrie, de l'emploi, du budget et des comptes publics ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2008 modifié fixant la liste des emplois de chef de mission de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Arrête :

Art. 1^{er}. – 1° Le poste suivant est ajouté dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1^{er} janvier 2011 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale de Basse-Normandie – service de statistiques nationales d'entreprises	Chef de la division méthodes et coordination de la production

2° Les postes suivants sont ajoutés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1^{er} septembre 2011 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale du Centre	Chef du service statistique
Direction régionale de Picardie	Chef du service statistique
Département de la production et de l'infrastructure informatiques	Responsable produit échanges télématiques et coordinateur des transferts applicatifs

Art. 2. – Les postes suivants sont supprimés de la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1^{er} septembre 2011 :

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale de Lorraine	Chef du service statistique
Service régional de Guyane	Chef du service régional

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Centre national informatique d'Orléans	Chef du service production
Direction générale – département répertoire infrastructures et statistiques structurelles	Chargé de l'interface ESANE/services statistiques sectorielles
Direction régionale de Basse-Normandie	Chef du service de statistiques nationales d'entreprises

Art. 3. – Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 septembre 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*La secrétaire générale
de l'Institut national de la statistique
et des études économiques,*
V. MADELIN